

## Elections fédérales 2023 – Vaud



### Offre d'émissions et règlement de La Télé

## Les élections fédérales vaudoises sur La Télé

La Télé est la chaîne d'information valdo-fribourgeoise diffusée en Suisse par les câblo-opérateurs et disponible sur internet, les réseaux sociaux et les applications, en direct et en rediffusion. Elle est au bénéfice d'un mandat de service public octroyé par l'Office fédéral de la communication et répond aux exigences de la Loi sur la radio et la télévision (LRTV).

Le présent document décline l'offre des émissions et les règles de la chaîne en vue des élections fédérales de 2023 pour les candidat.e.s vaudois.e.s en lice.

## Table des matières

<b>Les émissions produites</b> .....	<b>3</b>
Les grands débats électoraux.....	3
Les débats « Face à vous ».....	3
Les interviews des candidat.e.s au Conseil des Etats .....	4
Deuxième tour de l'élection au Conseil des Etats .....	4
Actualités .....	4
<b>Règlement</b> .....	<b>5</b>
Principes généraux .....	5
Règles internes et critères d'admission aux grands débats .....	5
Règles internes et critères d'admission aux débats « Face à vous ».....	7
Contacts.....	8

## Les émissions produites

### Les grands débats électoraux

La Télé, en partenariat avec la rédaction vaudoise du quotidien *Le Temps*, propose trois grands débats consacrés aux élections fédérales des candidat.e.s vaudois.e.s en lice. Ces émissions de 75 minutes se dérouleront en direct dans notre studio de Lausanne, à Beaulieu. Comme elles seront réalisées en présence de public, huit places seront réservées pour chaque **parti**.

Un quatrième débat sera également mis sur pied le 31 octobre en cas de deuxième tour à l'élection au Conseil des Etats.

#### Débats pour le Conseil national

- Mardi 12 septembre de 19h à 20h15, avec deux thèmes : Energie / Mobilité
- Mardi 26 septembre de 19h à 20h15, avec deux thèmes : Europe-politique ext. / Climat

#### Débat pour le Conseil des Etats

- Mardi 19 septembre de 19h à 20h15, avec deux thèmes : Pouvoir d'achat / Santé

#### Débat en cas de deuxième tour au Conseil des Etats

- Mardi 31 octobre de 19h à 20h15

### Les débats «Face à vous »

Dans le cadre de son téléjournal *Info Vaud*, La Télé proposera sept débats avec des candidat.e.s vaudois.e.s au Conseil National. Débats en direct d'une vingtaine de minutes chaque vendredi à compter du 1er septembre 2023. Ils seront articulés autour de questions posées par des téléspectateurs.trices au profil distinct.

- Vendredi 1<sup>er</sup> septembre de 18h30 à 18h55 – Infirmière
- Vendredi 8 septembre de 18h30 à 18h55 – Employé de banque
- Vendredi 15 septembre de 18h30 à 18h55 – Retraitée
- Vendredi 22 septembre de 18h30 à 18h55 – Agriculteur
- Vendredi 29 septembre de 18h30 à 18h55 – Etudiante
- Vendredi 6 octobre de 18h30 à 18h55 – Ouvrier
- Vendredi 13 octobre de 18h30 à 18h55 – Patronne de PME

### **Les interviews des candidat.e.s au Conseil des Etats**

Tous les candidat.e.s vaudois.e.s au Conseil des Etats seront invité.e.s dans notre téléjournal *Info Vaud* pour une interview en direct dès le mercredi 23 août.

### **Journée des résultats**

Le dimanche 22 octobre, journée des résultats des élections, toute l'équipe de La Télé sera sur le pont pour faire vivre l'événement, en direct depuis Lausanne et Fribourg notamment. En cas de deuxième tour de l'élection au Conseil des Etats, La Télé produira également une émission spéciale en direct, le dimanche 12 novembre.

### **Actualités**

Les événements liés à la campagne électorale sont et seront également traités dans les éditions du téléjournal *Info Vaud*.

---

## Règlement

Cette partie fixe les règles et principes régissant les émissions politiques en vue des élections fédérales 2023, ainsi que des critères d'admission aux émissions électorales des candidat.e.s vaudois.e.s.

### Principes généraux

1. Le traitement éditorial de La Télé est réalisé par la rédaction qui fournit un contenu journalistique indépendant. En ce sens, elle conçoit librement ses programmes et en assume l'entière responsabilité (art. 6 LRTV) ;
2. Les émissions doivent permettre au public de se forger sa propre opinion, les vues personnelles et les commentaires sont identifiables comme tels (art. 4 al. 2 LRTV) ;
3. Les programmes reflètent équitablement la diversité des événements et des opinions (art 4 al. 4 LRTV) ;
4. La publicité pour les partis politiques et les candidat.e.s à des élections est interdite (art. 10 al. 1d LRTV), de même que le parrainage des émissions et magazines d'information et d'actualité politique (art. 12 al. 5 LRTV) ;
5. L'enregistrement des émissions et la conservation des documents y relatifs sont assurés dans le délai minimum légal de 4 mois (art. 20 al. 1 LRTV).
6. Les règles d'application générales des émissions liées aux élections fédérales répondent aux mêmes principes que les autres émissions produites par la rédaction, soit le respect du droit commun, des principes de l'impartialité et de la diversité de l'information ;
7. Dès le 23 août, La Télé s'assurera qu'aucun.e candidat.e n'exploite sa participation aux émissions de la chaîne valdo-fribourgeoise à des fins de propagande électorale ;

### Règles internes et critères d'admission aux grands débats

#### Débat Conseil national du 12 septembre 2023

1. Le débat sera scindé en deux parties en fonction des deux thèmes suivants: énergie / mobilité ;
2. Ne sont admis à ce débat que les candidat.e.s exclusivement engagé.e.s pour le Conseil national, sachant qu'un autre débat (19.9.2023) sera réservé aux candidat.e.s au Conseil des Etats;
3. Cinq places sont réservées pour les partis disposant d'un.e représentant.e vaudois.e au moins aux Chambres fédérales. A savoir, le PS, l'UDC, les Vert.e.s, le PLR et les

Vert'libéraux. Une rocade sera opérée à la fin de chaque thème. Ce qui implique la participation de deux candidat.e.s pour ces cinq partis: l'un.e sera choisi.e par les rédactions de La Télé de *Le Temps*, l'autre sera laissé.e au libre choix des partis;

4. Les deux places restantes seront partagées entre les partis qui disposent de représentant.e.s vaudois.e.s à l'échelle cantonale (Grand Conseil et Conseil d'Etat). A savoir, le POP, Ensemble à Gauche, Les Libres et Le Centre. Le POP et Ensemble à Gauche se partageront une place en se mettant d'accord sur le thème choisi (énergie ou mobilité). Idem pour Les Libres et Le Centre pour l'autre siège. Si les partis n'arrivent pas à se mettre d'accord entre eux, La Télé et *Le Temps* procéderont à un tirage au sort. Chacun de ces quatre partis pourra présenter le candidat de son choix ;
5. Les candidat.e.s de partis n'ayant aucun représentant.e. vaudois.e ni à l'échelle nationale ni à l'échelle cantonale ne pourront pas participer aux débats. Leur engagement fera néanmoins l'objet d'un reportage dans notre téléjournal quotidien *Info Vaud*.

### **Débat Conseil des Etats du 19 septembre 2023**

1. Le débat sera scindé en deux parties en fonction des deux thèmes suivants: santé / pouvoir d'achat;
2. Cinq places sont réservées pour les partis disposant d'un.e représentant.e vaudois.e au moins aux Chambres fédérales. A savoir, le PS, l'UDC, les Vert.e.s, le PLR et les Vert'libéraux. Aucune rocade ne sera autorisée durant ce débat;
3. Les trois places restantes seront partagées entre les partis qui disposent de représentant.e.s vaudois.e.s à l'échelle cantonale (Grand Conseil et Conseil d'Etat). A savoir, le POP, Ensemble à Gauche et Les Libres. Les deux candidats du POP se partageront une place en se mettant d'accord sur le thème choisi (santé / pouvoir d'achat). Idem pour les candidat.e.s d'Ensemble à Gauche. Les Libres pourront choisir l'un des deux thèmes;
4. Les candidat.e.s de partis n'ayant aucun représentant.e. vaudois.e ni à l'échelle cantonale ni à l'échelle nationale ne pourront pas participer au débat. Ils seront néanmoins invités pour une interview dans notre téléjournal quotidien *Info Vaud*.

### **Débat Conseil national du 26 septembre 2023**

1. Le débat sera scindé en deux parties en fonction des deux thèmes suivants: Europe-politique extérieure / climat;
2. Ce débat a pour vocation de mettre en lumière les jeunes candidat.e.s. Par conséquent, seul.e.s les candidat.e.s engagé.e.s sur une liste "jeune" ou âgé.e.s de moins de 30 ans sont autorisé.e.s à y participer; pour les partis qui n'ont pas de candidat.e.s répondant à ces deux critères, seul sera admis la ou le candidat le plus jeune de la liste;
3. Cinq places sont réservées pour les partis – les listes "jeunes" étant assimilées à leur parti-mère - disposant d'un.e représentant.e vaudois.e au moins aux Chambres fédérales. A savoir, le PS, l'UDC, les Vert.e.s, le PLR et les Vert'libéraux. Une rocade sera opérée à la fin de chaque thème. Ce qui implique la participation de deux candidat.e.s

pour ces cinq partis: l'un.e sera choisi.e par les rédactions de La Télé de *Le Temps*, l'autre sera laissé.e au libre choix des partis;

4. Les deux places restantes seront partagées entre les partis qui disposent de représentant.e.s vaudois.e.s à l'échelle cantonale (Grand Conseil et Conseil d'Etat). A savoir, le POP, Ensemble à Gauche, Les Libres et Le Centre. Le POP et Ensemble à Gauche se partageront une place en se mettant d'accord sur le thème choisi (Europe-politique extérieure ou climat). Idem pour Les Libres et Le Centre pour l'autre siège. Si les partis n'arrivent pas à se mettre d'accord entre eux, La Télé et *Le Temps* procéderont à un tirage au sort.

### Règles internes et critères d'admission aux débats "Face à vous"

1. Chaque débat sera articulé autour de questions posées par des téléspectateurs.trices au profil distinct (*lire plus haut*);
2. Ne sont admis à ce débat que les candidat.e.s se présentant au Conseil national exclusivement; les candidat.e.s des listes "jeunes" sont assimilé.e.s à leur parti-mère;
3. Les partis sont libres de nous proposer la ou le candidat.e de leur choix; son nom doit être communiqué au plus tard la veille du débat à 12 h aux deux personnes de contact (*lire ci-dessous*);
4. Le planning est prévu comme suit:
  - Vendredi 1er septembre - Infirmière  
Vert.e.s / UDC / Les Libres / Parti pirate
  - Vendredi 8 septembre – Employé de banque  
PLR / Le Centre/ POP / PEV
  - Vendredi 15 septembre de 18h30 à 18h55 – Retraitée  
PS / Vert'libéraux / UDF / Ensemble à Gauche
  - Vendredi 22 septembre de 18h30 à 18h55 – Agriculteur  
Jeunesse PS / Jeunes PLR / Jeunes UDC / Jeunes Vert.exs
  - Vendredi 29 septembre – Etudiante  
PLR / PS / Les Libres / PEV
  - Vendredi 6 octobre de 18h30 à 18h55 – Ouvrier  
UDC / Vert'libéraux / POP / Parti pirate
  - Vendredi 13 octobre de 18h30 à 18h55 – Patronne de PME  
Vert.e.s / Le Centre / Ensemble à Gauche/ UDF

## Contacts

Yves-Noël Grin, rédacteur en chef Vaud

079 300 50 14

[yves-noel.grin@latele.ch](mailto:yves-noel.grin@latele.ch)

Lea Job, rédactrice en chef adjointe Vaud

079 936 96 26

[lea.job@latele.ch](mailto:lea.job@latele.ch)

La Télé Vaud Fribourg S.A.

Av. des Bergières 10

1004 Lausanne